

alors mes idées et telles elles sont restées depuis, mais je n'ai pas l'intention de traiter aujourd'hui cette question en la critiquant. Nous aurons l'occasion d'user de notre droit de critique, plus tard, lorsque le gouvernement nous aura fourni de plus amples renseignements sur la question. La seule chose que j'aie présentement à dire, c'est qu'à mon avis, toute la question devrait être traitée avec un esprit aussi amical que possible. Il est des gens parmi nous qui s'imaginent qu'un acte de courtoisie envers les Américains est un acte de déloyauté envers le Canada et envers l'Angleterre. Ce n'est pas ce que je pense. Je pense au contraire que l'Angleterre profite de tout acte de courtoisie, de la part du Canada envers les Etats-Unis.

Dans un admirable discours prononcé, il y a quelque temps, à Ingersoll, mon honorable ami le député d'Oxford (sir Richard Cartwright), a développé l'idée, que l'Angleterre ne saurait avoir de meilleur allié que la grande république qui nous avoisine au sud, et nul ne saurait douter que, si, aujourd'hui ou demain, l'Angleterre se trouvait engagée, comme elle peut l'être à tout moment, dans une guerre continentale, sa force serait décuplée, du moment qu'elle pourrait compter sur la sympathie morale—je ne parle ici que de la sympathie morale—non seulement de ses colonies, mais encore de la grande république américaine; et s'il m'était permis de dire tout ce que je pense sur cette question, je dirais que tout acte qui puisse être accompli dans n'importe quel pays du monde, de nature à resserrer les liens d'amitié entre les branches de la famille anglo-saxonne fait avancer le monde d'un pas dans la voie de la civilisation. J'en reste là pour aujourd'hui. Nous ne sommes pas nombreux de ce côté-ci de la Chambre, pas aussi nombreux que nous devrions être pour le bien-être du pays, mais en si petit nombre que nous soyons, nous nous proposons de travailler de tout cœur dans l'intérêt du pays: et tout en exerçant, avec un esprit parfaitement libre, notre droit de critiquer les actes du gouvernement, nous saurons, en même temps, faire tout notre possible pour accélérer la marche des affaires dans le pays.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je félicite la chambre et le pays de la manière bienveillante dont mon honorable ami, le chef de la gauche, a adressé la parole. Je dois admettre qu'il a toujours suivi cette ligne de conduite, avant qu'il eût pris la responsabilité de la position qu'il occupe aujourd'hui et depuis qu'il la remplit; j'espère et je crois que le ton qu'il a adopté sera imité, non seulement par ses amis, mais aussi par ses adversaires politiques; j'espère aussi que, tout en différant d'opinion sur plusieurs questions politiques, nous oublierons les anciennes rancunes et que nous continuerons, durant cette session, à employer le ton bienveillant et parlementaire adopté par mon honorable ami.

Je me joins de tout cœur à mon honorable ami pour féliciter ceux qui ont proposé cette adresse. Je m'arrêterai ici et laisserai à cette Chambre et aux lecteurs des débats le soin de voir si ces compliments sont justes et mérités.

Mon honorable ami a critiqué le discours du trône d'une manière très bienveillante. Il dit que ce discours ne mettra pas l'univers en feu. Nous ne voulons pas mettre le monde en feu et je ne crois pas que mon honorable ami, bien qu'il soulève cette objection, soit grand pyrophage, excepté peut-être au Nord-Ouest; de sorte que je ne crois pas que cette objection soit prise à cœur par les honorables députés qui siègent en arrière de moi. Mon honorable ami se plaint de ce que le menu est très pauvre; cependant, comme chef du gouvernement, je me suis trouvé dans une position délicate, et en préparant ce pauvre menu, j'ai considéré la faiblesse de l'estomac des honorables députés de la gauche. Vous le savez, l'on donne du lait aux enfants et de la viande aux hommes. Mon honorable ami, le chef de la gauche, est encore dans l'enfance de sa position politique et, en conséquence, nous avons préparé un menu qui convienne à son estomac.

M. LAURIER.

Mon honorable ami constate avec beaucoup de plaisir que le discours du trône annonce que notre commerce sera étendu dans toutes les parties du monde, même jusqu'aux Antipodes. Il voudrait, dit-il, que notre commerce fût étendu jusqu'en Australie, dans l'Amérique du Sud ou jusque dans la Nouvelle-Zélande, mais, ajoute-t-il, pourquoi ne l'étendez-vous pas jusque dans le sud? Il sait pourquoi nous ne le faisons pas. Il sait très bien que c'est parce que l'on ne veut pas nous permettre de le faire. Nous le ferions volontiers; nous l'avons toujours désiré. Depuis 1854 jusqu'aujourd'hui, le Canada a prouvé qu'il était prêt à nouer avec les Etats-Unis, les relations les plus amicales, les relations commerciales et sociales les plus amicales, mais ils ne veulent pas s'entendre avec nous, excepté, peut-être, à des conditions que nous ne consentons pas à accepter. L'honorable monsieur lui-même, je le crois, ne proposerait pas ces conditions s'il était à ma place. Des hommes éminents des Etats-Unis, des hommes qui, dans un avenir peut-être prochain, conduiront les affaires politiques des Etats-Unis, ont dit que nous n'aurions pas d'extension de commerce avec les Etats-Unis, à moins que nous ne consentions à vendre notre héritage pour un plat de lentilles, à moins que nous n'abandonnions notre allégeance à notre souverain et que nous ne troquions notre position enviable comme faisant partie du plus grand empire qui n'a jamais existé sous le soleil pour devenir un simple état de la république voisine. Je sais que l'honorable monsieur lui-même ne paierait pas ce prix et, à moins que nous ne payions ce prix, l'espérance d'étendre notre commerce du côté du sud ne saurait être réalisée, et je crois que le projet de l'union commerciale doit être abandonné.

L'honorable chef de la gauche a dit que, bien que je me sois trompé du tout au tout dans ma conduite politique, il espérait que je changerais d'opinion. J'aime le pouvoir; j'aime la position que j'occupe aujourd'hui. Tout ce que je puis dire, c'est que si je suivais les conseils de l'honorable monsieur, et si je changeais d'opinion et de ligne de conduite au sujet de la politique fiscale et commerciale du Canada, je crois que je devrais abandonner tout ce que j'aime et prendre la position occupée par l'honorable chef de la gauche. Rien ne me presse d'agir ainsi, et jusqu'à ce que lui et ses amis induisent les électeurs du Canada à changer leurs opinions sur cette question, tout porte à croire que je ne changerai ni mes opinions ni ma ligne de conduite.

L'honorable monsieur regrette qu'il n'y ait pas, dans le discours du trône, un seul mot sur la protection des droits de l'ouvrier, et que c'est une des nombreuses omissions de ce discours. Si nous avions, M. l'Orateur, promis des mesures telles que celles désirées par l'honorable monsieur, la gauche crierait de suite que nous foulons aux pieds la juridiction des législatures provinciales. Nous avons déjà entendu ce cri dans cette chambre. Lorsque des mesures concernant la position des ouvriers, ou des lois concernant ceux-ci, ont été présentées, nous avons entendu la gauche s'écrier que les différentes provinces pouvaient s'occuper de ces matières, ou avaient le pouvoir nécessaire pour s'en occuper. Je crois, toutefois, que nous avons, ici, une certaine juridiction sur ces matières, sans vouloir contester celle que peuvent avoir aussi les législatures provinciales. Lorsque le rapport de la commission du travail, que l'honorable chef de la gauche—je ne sais pourquoi—traite quelque peu légèrement, sera présenté, la chambre connaîtra suffisamment quels sont les sujets dont cette commission a dû s'occuper, comment la position des ouvriers peut être améliorée, et quelle législation il est nécessaire d'adopter pour cet objet. L'honorable monsieur se plaint aussi de ce que le discours du trône ne mentionne aucune modification de la loi douanière, et ses plaintes portent principalement sur les souffrances de la classe mercantile. Je crois que cette classe est capable de se protéger, et que si la loi concernant les droits de douane, ou l'administration des douanes, est préjudiciable à la classe commerciale, celle-ci ne manquera pas de le faire savoir à cette chambre et au